

CE QUE PENSENT LES PARTIS EN LICE POUR LE GRAND CONSEIL CONCERNANT LA POLITIQUE DU SPORT

	Parti Radical	Parti Démocrate Chrétien	Parti Socialiste	Les Verts	Parti Libéral
<p>1. Lois et règlements</p> <p>Pensez-vous que la loi sur l'encouragement du sport (B 6.15) du 26 janvier 1985 remplisse ses objectifs ?</p> <p>Etes-vous favorable à une révision de la loi ?</p>	NON	NON	NON	NON	NON
	OUI, favoriser toutes les activités sportives au maximum et accorder plus de moyens aux jeunes	OUI	OUI, il s'agit de fixer de nouvelles directives fortes pour orienter l'action publique, ce qui passe par la création d'un véritable service et une politique plus active, attrayante et crédible, et engagée en matière sportive, par la fixation d'objectifs clairs et par l'engagement de moyens correspondants. Au travers de la répartition des aides, structurer et répartir les soutiens financiers dans les différents domaines du sport : promotion de la santé, compétition, plaisir, intégration, thérapie.	OUI, le rôle de coordination du canton devrait être bien mieux présenté et assumé par la loi. En particulier, le rôle de coordination entre les départements cantonaux eux-mêmes, entre le canton et les communes, entre les communes elles-mêmes et avec les associations sportives	NON, car cette loi n'est pas appliquée
<p>2. Structures</p> <p>Etes-vous satisfait par l'organisation structurelle du sport à Genève au niveau cantonal ?</p> <p>Quelle solution proposez-vous ?</p>	OUI et NON	NON	OUI et NON	NON	NON
	Les infrastructures sont bonnes. Trop de problème administratif, manque d'efficacité Coordonner les plannings d'utilisation		Les associations font un travail remarquable, auprès des jeunes notamment, et les communes sont actives. L'Etat devrait plus s'engager et assurer une meilleure coordination des infrastructures et des moyens Création d'un inventaire afin de déterminer les domaines à soutenir parmi la multitude de clubs, d'activités communales, de cours, etc..	Il faudrait que le canton assume mieux son rôle de coordination au niveau de l'organisation structurelle du sport à Genève. Une vision globale de l'organisation du sport à Genève manque.	Une séparation des compétences et des charges en matière d'infrastructure et une coordination centralisée en faveur de l'organisation d'événements sportifs.
<p>3. Enseignement et école</p> <p>Etes-vous favorable à l'application de l'article 1 alinéa 1 de l'Ordonnance concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports (415.01) du 21.10.1987 relatif aux trois leçons d'éducation physique hebdomadaires à l'école ?</p> <p>Comment réaliseriez-vous cette obligation ?</p>	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
	Horaires continus puis pratique du sport, comme en Allemagne		Dans le cadre de la révision des plans d'études. Le problème reste souvent lié aux locaux (pas suffisamment de salles de gym dans les écoles), il faudrait donc aussi considérer que les heures de sport pourraient être diversifiées et/ou "hors murs"	Par une augmentation des moyens mis à disposition (au niveaux des infrastructures et du personnel); Une solution complémentaire pourrait également être la recherche d'une plus grande simplicité dans la pratique du sport scolaire (balade et footing en forêt et dans les	

CE QUE PENSENT LES PARTIS EN LICE POUR LE GRAND CONSEIL CONCERNANT LA POLITIQUE DU SPORT

	Parti Radical	Parti Démocrate Chrétien	Parti Socialiste	Les Verts	Parti Libéral
<p>Dans la négative, expliquez la raison de votre réponse</p> <p>Sachant qu'il existe une structure alliant études et sport pour les étudiant(e)s en scolarité obligatoire, êtes-vous favorable à la création de structures adaptées pour l'enseignement post-obligatoire ?</p> <p>Que proposez-vous concrètement ?</p>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Engagement de nouveaux professeurs		<p>Dans la cadre de la réduction des finances de l'Etat et en particulier de l'école, ce sont toujours les branches "annexes", telles que l'éducation physique et la création qui écopent.</p> <p>Développer les parcours scolaires adaptés aux élèves engagés dans le sport, comme les branches artistiques.</p> <p>Plus que des structures adaptées, c'est surtout l'horaire qui doit être aménagé.</p> <p>Reconnaître un droit à une organisation plus souple et à un horaire adapté pour les élèves qui en ont besoin. C'est parfaitement possible, notamment dans le cas des formations qui prévoient déjà un horaire différencié selon les élèves.</p> <p>Genève et son bassin de population y compris hors frontière permettrait peut-être de créer un centre type "Macolin" sur un ou plusieurs lieux</p>	<p>parcs, plus grande diversité des pratiques sportives); ceci permettrait de respecter l'ordonnance en question sans faire exploser le coût des infrastructures nécessaires. Une formation des enseignants dans ce sens devrait être mise sur pied.</p> <p>Nous pensons qu'une bonne organisation et une bonne flexibilité des différentes instances (école et sociétés sportives) doit permettre de trouver et de mettre en place des solutions simples et pragmatiques qui répondent bien aux attentes des jeunes en formation.</p>	<p>C'est une ordonnance dépassée qui limite la pratique du sport à la gymnastique</p> <p>Démarrage dès le primaire des programmes sportifs</p>
<p>4. Promotion - Prévention</p> <p>Estimez-vous que la pratique du sport peut jouer un rôle déterminant dans la promotion de la santé ?</p> <p>Quel devrait être le rôle de l'Etat ?</p>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Meilleure communication Meilleur soutien		<p>Rôle de prévention. Cela passe par des budgets adéquats, des ressources humaines, des subventions aux associations actives dans ces domaines.</p> <p>Continuer à soutenir directement (subvention) ou indirectement (sponsoring d'associations liées à la santé) les filières sportives ou les manifestations.</p>	<p>Un rôle de coordination qui doit permettre d'encourager et d'utiliser au mieux les nombreuses structures existantes. L'Etat doit définir un cadre et donner des impulsions pour faire de la pratique du sport populaire un véritable vecteur d'amélioration de la santé publique.</p> <p>Nous attendons également de l'Etat le développement et la mise en place de véritables réseaux piétonnier et cyclable qui pourront ensuite être utilisés comme outil de promotion pour la santé pour toutes et tous.</p>	<p>Encouragement, campagne de sensibilisation</p>

CE QUE PENSENT LES PARTIS EN LICE POUR LE GRAND CONSEIL CONCERNANT LA POLITIQUE DU SPORT

	Parti Radical	Parti Démocrate Chrétien	Parti Socialiste	Les Verts	Parti Libéral
Estimez-vous que la pratique du sport peut jouer un rôle déterminant en matière d'intégration sociale ?	OUI	OUI	OUI	L'Etat devrait également porter une attention particulière à deux problématiques qui prennent de l'ampleur : les blessures sportives et le dopage. Une politique de prévention devrait être mise en place par l'Etat dans ces deux domaines.	OUI
Quel devrait être le rôle de l'Etat ?	Meilleure communication Meilleur soutien		Rôle de prévention. Cela passe par des budgets adéquats, des ressources humaines, des subventions aux associations actives dans ces domaines. Offrir la possibilité d'aide individuelle permettant à tout enfant ou jeune d'avoir le matériel indispensable à la pratique d'un sport ou octroi de chèque sport pour les personnes défavorisées.	Rôle de coordination pour mieux utiliser les structures existantes et nouer des liens entre clubs sportifs et associations actives dans le domaine de l'intégration Le sport peut être un véritable facteur d'intégration et c'est souvent, par méconnaissance ou isolement, que les jeunes étrangers restent à l'écart. Dans ces démarches et des actions toujours avoir une pensée toute particulière pour la gente féminine souvent oubliée lorsqu'on parle de sport et qui représente ne l'oublions pas 50 % de la population	C'est une évidence
Estimez-vous que la pratique du sport peut jouer un rôle déterminant en matière de lutte contre la violence, les incivilités ?	OUI	OUI	OUI	OUI	
Quel devrait être le rôle de l'Etat ?	Meilleure communication Meilleur soutien		Rôle de prévention. Cela passe par des budgets adéquats, des ressources humaines, des subventions aux associations actives dans ces domaines. Réfléchir au côté thérapeutique que peut avoir la pratique de certains sports (équipe, performances)	L'Etat peut certes mener des campagnes de sensibilisation mais le gros du travail doit se faire à l'école et dans les clubs sportifs. Mais ce rôle "de quasi éducateur" ne s'invente pas et le rôle de l'Etat devrait être de s'impliquer beaucoup plus sérieusement dans la formation spécifique des enseignants et du personnel d'encadrement des clubs sportifs. Ce travail "d'éducation" doit également être beaucoup mieux valorisé et récompensé en pensant tout particulièrement qu'on s'adresse à des bénévoles qui ont un besoin de reconnaissance et d'encouragement tout spécifique.	Eduquer, préparerles valeurs de respect
Estimez-vous que l'Etat doit soutenir les campagnes de prévention en matière de santé, d'intégration sociale et de lutte contre la violence ?	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Comment imaginez-vous l'implication de l'Etat ?	Mettre en place une cellule spécialisée et efficace		Rôle de relais en terme de communication, s'appuyer sur les	Certainement par la mise en place de campagnes d'information de	

CE QUE PENSENT LES PARTIS EN LICE POUR LE GRAND CONSEIL CONCERNANT LA POLITIQUE DU SPORT

	Parti Radical	Parti Démocrate Chrétien	Parti Socialiste	Les Verts	Parti Libéral
			acteurs en place sur le terrain comme la FASE, les ilotiers, etc. Donner des moyens pour faciliter l'accès au sport et entreprendre de la promotion active dans les écoles.	grande envergure mais également par la mise en place d'une véritable coordination entre l'ensemble des milieux concernés.	
5. Participation de l'Etat					
La pratique du sport toutes générations et niveaux confondus ainsi que l'organisation de manifestations sportives dépend dans une grande partie des structures associatives et principalement des bénévoles qui les composent.					
Pensez-vous que l'Etat doit leur apporter un soutien ?	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Sous quelle forme ?					
- Aide financière aux associations et aux clubs	OUI	OUI	Par une meilleure concertation avec les communes	Peut-être mais après avoir bien évalué l'aide déjà octroyée par les communes. Une meilleure coordination serait également à ce niveau utile.	
- Soutien aux manifestations sportives régionales, nationales et internationales	OUI	OUI	Par une meilleure concertation avec les communes	Peut-être mais après avoir bien évalué l'aide déjà octroyée par les communes. Une meilleure coordination serait également à ce niveau utile.	
- Mise à disposition d'équipement et d'installations	OUI	OUI	Par une meilleure concertation avec les communes	Peut-être mais après avoir bien évalué l'aide déjà octroyée par les communes. Une meilleure coordination serait également à ce niveau utile.	
			Ces trois volets sont indispensables et indissociables. Et ce, en concertation avec les communes et les associations et clubs concernés.		Le soutien de l'Etat est contradictoire avec les compétences communales
Sur le plan de l'aide financière, pensez-vous que l'effort consenti par l'Etat puisse être augmenté ?	OUI et NON	OUI	OUI		OUI
Par quels moyens ?	Meilleure gestion des deniers publics, mais on peut améliorer la logistique dont les organisateurs ont besoin	Par l'alimentation d'un fonds	Créer un service cantonal des sports doté d'un budget	Une aide plus spécifique sous une forme encore à trouver aux nombreux bénévoles qui s'engagent jour après jour pour la formation et l'encadrement des jeunes et des moins jeunes devrait également être prise en charge par l'Etat en coordination avec les communes et les clubs sportifs.	Une volonté politique pour commencer
Selon vous, peut-on imaginer de nouvelles					

CE QUE PENSENT LES PARTIS EN LICE POUR LE GRAND CONSEIL CONCERNANT LA POLITIQUE DU SPORT

	Parti Radical	Parti Démocrate Chrétien	Parti Socialiste	Les Verts	Parti Libéral
<p>formes d'aide pour le développement du sport ?</p> <p>Lesquelles ?</p>	OUI	OUI	OUI		OUI
	Sponsoring, mécénat	Améliorer les offres et les communications sur le sport à toute la population	Affirmer le rôle coordinateur de l'Etat en concertation avec les partenaires concernés (communes, associations, etc), augmenter le budget cantonal de soutien pour répondre aux objectifs, assurer une coordination efficace entre l'Etat et les communes et entre les communes elles-mêmes, affirmer la reconnaissance de l'intérêt public du sport. Développer des moyens de promotion, assurer la gratuité de certains cours, éliminer la hiérarchie militaire dans le sport. Il manque un lieu de coordination, un interlocuteur du genre "guichet unique".		Volontés politique et budgétaire
6. Propositions, remarques, réflexions générales, conclusion	Centraliser les compétences pour gérer toute la problématique liée aux sports et l'organisation des manifestations sportives On peut tout améliorer à condition d'avoir du respect, ce qui fait défaut dans certains sports.	Le PDC a été le premier parti à tirer la sonnette d'alarme en faveur des milieux du sport et des loisirs. Voir les actions et propositions du PDC : interpellation du Conseil d'Etat relative à la commission cantonale des sports, divers articles dans la Tribune de Genève, le GHI ou le journal "Le Démocrate Chrétien". Une motion est déposée par notre groupe ce mardi 22.09 pour plus de sports à l'école et en dehors de l'école.	Lors de votes budgétaires, savoir être cohérent et se donner les moyens de ses ambitions en termes de ressources financières, de personnel, etc. pour ne pas en rester au stade des déclarations d'intention. Les conclusions du Forum du Raac du 16.5.09 valent également pour le sport : a. Rôle coordinateur de l'Etat b. Budget cantonale de soutien substantiellement augmenté c. Coordination Etat - communes d. Coordination entre les communes e. Reconnaissance de l'intérêt public du sport La question est de savoir si le sport et son évolution à Genève doivent être totalement soutenus par la collectivité, par l'Etat. S'il est considéré comme un élément constitutif de la cohésion sociale, de la santé ou du progrès social ou sociétal, l'Etat doit déterminer ce qui constitue la base indispensable à toutes et à tous dans ce domaine. Ceci étant accepté, le soutien financier de l'Etat devra rechercher un équilibre entre d'une part les implications bénévoles et participatives et d'autre part la nécessité de débouchés pour des personnes formées et professionnelles.		Un projet de partage des compétences et les communes procède d'un postulat initial : une volonté politique. Cette volonté, ce partage raisonnable permettront de développer une politique cohérente du sport à Genève, en s'appuyant (en partie) sur les structures scolaires qui sont loin d'avoir adopté le sport comme activité essentielle du développement des jeunes. Idem au niveau des communes : "un jeune qui s'entraîne n'est pas un jeune qui traîne ...". Le sport est une voie d'intégration.

CE QUE PENSENT LES PA

	Mouvement Citoyens Genevois	Défense des aînés, des locataires, de l'emploi et du social	Union Démocratique du Centre	Solidarités Parti du Travail
<p>1. Lois et règlements</p> <p>Pensez-vous que la loi sur l'encouragement du sport (B 6.15) du 26 janvier 1985 remplisse ses objectifs ?</p> <p>Etes-vous favorable à une révision de la loi ?</p>	<p>NON</p> <p>OUI, mieux tenir compte des équipements nécessaires à la promotion des sociétés sportives et inclure une passerelle pour le sport-études Avoir un véritable département des Sports</p>	<p>NON</p> <p>OUI, les prestations financières pour l'encadrement sont insuffisantes. Il faut également promouvoir le sport populaire à tous âges et lever la limite des 20 ans. Il faut une forte liaison entre l'Etat et les communes qui jouent un rôle important aussi bien des jeunes et également des adultes et aînés qui abandonnent le sport au détriment de leur santé.</p>	<p>NON</p> <p>OUI, les encouragements sont insuffisants</p>	<p>-----</p>
<p>2. Structures</p> <p>Etes-vous satisfait par l'organisation structurelle du sport à Genève au niveau cantonal ?</p> <p>Quelle solution proposez-vous ?</p>	<p>NON</p> <p>Mieux définir les besoins potentiels et objectifs et prévoir l'organisation structurelle pour les atteindre Nommer un chef de service des sports au niveau cantonal</p>	<p>NON</p> <p>---</p>	<p>OUI et NON</p> <p>Il reste beaucoup à faire</p>	<p>-----</p>
<p>3. Enseignement et école</p> <p>Etes-vous favorable à l'application de l'article 1 alinéa 1 de l'Ordonnance concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports (415.01) du 21.10.1987 relatif aux trois leçons d'éducation physique hebdomadaires à l'école ?</p> <p>Comment réaliseriez-vous cette obligation ?</p>	<p>OUI</p> <p>En incluant les leçons prévues dans les horaires d'études En proposant dès l'école primaire des cours d'éducation physique les mercredis après-midi donnés par des professeurs d'éducation physique</p>	<p>OUI</p> <p>En adaptant les horaires scolaires et en construisant des salles de gymnastiques qui sont insuffisantes</p>	<p>OUI et NON</p> <p>Il faudrait revoir les rythmes scolaires</p>	<p>-----</p>

CE QUE PENSENT LES PA

	Mouvement Citoyens Genevois	Défense des aînés, des locataires, de l'emploi et du social	Union Démocratique du Centre	Solidarités Parti du Travail
<p>Dans la négative, expliquez la raison de votre réponse</p> <p>Sachant qu'il existe une structure alliant études et sport pour les étudiant(e)s en scolarité obligatoire, êtes-vous favorable à la création de structures adaptées pour l'enseignement post-obligatoire ?</p> <p>Que proposez-vous concrètement ?</p>	<p>OUI</p> <p>Structure adaptée aux différents horaires de travail, l'âge des étudiants devant permettre plus de souplesse dans les horaires Créer un collège post obligatoire spécialisé en éducation physique avec un certificat de maturité sports et culture générale</p>	<p>OUI</p> <p>Adapter les horaires dans certains collèges</p>	<p>OUI</p> <p>Modification de la loi avec un meilleur encadrement tant scolaire que sportif</p>	<p>-----</p>
<p>4. Promotion - Prévention</p> <p>Estimez-vous que la pratique du sport peut jouer un rôle déterminant dans la promotion de la santé ?</p> <p>Quel devrait être le rôle de l'Etat ?</p>	<p>OUI</p> <p>Un rôle évident de soutien actif aux clubs et aux sociétés sportives par la création d'un véritable département des sports</p>	<p>OUI</p> <p>Promouvoir le sport tout particulièrement dans les écoles et pour les aînés</p>	<p>OUI</p> <p>Primordial</p>	<p>-----</p>

CE QUE PENSENT LES PA

	Mouvement Citoyens Genevois	Défense des aînés, des locataires, de l'emploi et du social	Union Démocratique du Centre	Solidarités Parti du Travail
<p>Estimez-vous que la pratique du sport peut jouer un rôle déterminant en matière d'intégration sociale ?</p> <p>Quel devrait être le rôle de l'Etat ?</p>	OUI	OUI	OUI	-----
	Fédérateur des clubs et des associations sportives	Informers les jeunes sur les possibilités et la présentation des clubs sportifs	Intégration par le sport	
<p>Estimez-vous que la pratique du sport peut jouer un rôle déterminant en matière de lutte contre la violence, les incivilités ?</p> <p>Quel devrait être le rôle de l'Etat ?</p>	OUI	OUI	OUI	-----
	Formateur des entraîneurs dans leurs rôles d'éducateurs	Mener une politique de respect dans les sports comportant des violences, particulièrement le football	Encourager	
<p>Estimez-vous que l'Etat doit soutenir les campagnes de prévention en matière de santé, d'intégration sociale et de lutte contre la violence ?</p> <p>Comment imaginez-vous l'implication de l'Etat ?</p>	OUI	OUI	OUI	-----
	L'Etat doit investir des fonds publics dans des campagnes de prévention	Collaborer avec les professeurs de gymnastique		

CE QUE PENSENT LES PA

	Mouvement Citoyens Genevois	Défense des aînés, des locataires, de l'emploi et du social	Union Démocratique du Centre	Solidarités Parti du Travail
5. Participation de l'Etat				
La pratique du sport toutes générations et niveaux confondus ainsi que l'organisation de manifestations sportives dépend dans une grande partie des structures associatives et principalement des bénévoles qui les composent.				
Pensez-vous que l'Etat doit leur apporter un soutien ?	OUI	OUI	OUI et NON	-----
Sous quelle forme ?				
- Aide financière aux associations et aux clubs	En participant à la formation des moniteurs, des entraîneurs et des formateurs inscrits dans ces clubs	OUI	OUI et NON	-----
- Soutien aux manifestations sportives régionales, nationales et internationales	Par des subventionnements directs ou des sollicitations à des sponsors	OUI	OUI et NON	-----
- Mise à disposition d'équipement et d'installations	OUI, évidemment	OUI	OUI et NON	-----
		Le soutien est indispensable : le bénévolat devenant de plus en plus difficile à recruter		
Sur le plan de l'aide financière, pensez-vous que l'effort consenti par l'Etat puisse être augmenté ?	OUI	OUI	OUI et NON	-----
Par quels moyens ?	En répartissant mieux les budgets liés à l'éducation et à l'animation. En économisant sur des dépenses superflues du DIP. En affectant des revenus de taxes et impôts sur les alcools et le tabac directement au sport	Par des contributions aux personnes encadrant les jeunes	Diminuer l'argent pour certaines associations et autres lobbies non-sportifs	
Selon vous, peut-on imaginer de nouvelles				

CE QUE PENSENT LES PA

	Mouvement Citoyens Genevois	Défense des aînés, des locataires, de l'emploi et du social	Union Démocratique du Centre	Solidarités Parti du Travail
<p>formes d'aide pour le développement du sport ?</p> <p>Lesquelles ?</p>	<p>OUI</p> <p>En faisant participer les clubs sportifs à la pratique des sports dans le cadre de l'éducation Organisation de grandes manifestations sportives ou culturelles dont les bénéfices seraient redistribués au niveau de la formation et de la prévention par le sport.</p>	<p>OUI</p> <p>En incitant les jeunes à entrer dans les clubs et mener une politique d'informations aux adultes pour le bien-être de leur santé. C'est très important avec l'évolution négative de l'état de santé des adultes.</p>	<p>OUI</p> <p>Par les nouveaux médias : internet, les télévisions</p>	<p>-----</p>
<p>6. Propositions, remarques, réflexions générales, conclusion</p>	<p>Le sport doit faire partie de l'éducation; il ne peut être dissocié de la culture au sens large du terme et inclure dans le réflexe des occupations régulières qui permettent à chaque citoyen de gérer sa vie, ses occupations, sa santé et ses activités sociales. Il doit donc être pris en compte dans les différents projets développés et soutenus par l'Etat dans le cadre parfait du Partenariat Privé Public Création d'un véritable département des Sports et de la Jeunesse à Genève dirigé par un chef cantonal des sports et subventionné par des fonds publics et privés.</p>		<p>La Suisse est le quart monde du sport et Genève en particulier.</p>	